

4. Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir ».

1. Le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire « avoir » **ne s'accorde jamais avec le sujet.**

Exemple : Les filles ont bien travaillé.

∅

Pas d'accord

2. Le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » **s'accorde** avec le complément d'objet direct quand celui-ci est **placé avant** l'auxiliaire :

Exemple : J'ai lu cette histoire.

Le COD est placé **après** l'auxiliaire « avoir ».

Mais :

✓ Cette histoire, je l'ai lue.

(L' : Pronom personnel qui remplace le COD « cette histoire ». Il est placé **avant** l'auxiliaire « avoir ». Le participe passé « lu » **s'accorde** en genre et en nombre **avec le COD (cette histoire).**

Remarque :

Le COD placé avant l'auxiliaire « avoir » peut être :

un pronom relatif	J'ai fait quelques propositions que la direction a acceptées . (le pronom relatif « que » précède l'auxiliaire "avoir").
un pronom personnel	J'ai fait quelques propositions et la direction les a acceptées . (le pronom personnel « les » précède l'auxiliaire "avoir").